



RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Equipe Berceau



Introduction

L'équipe Berceau est une équipe pluridisciplinaire composée d'une psychologue, d'une psychomotricienne et d'une coordinatrice. L'équipe est subsidiée en partie par 'Viva For Life' et a été créée au départ de l'équipe SOS Enfants de Verviers, elle a débuté son action en septembre 2020.

Berceau est destiné à accompagner des parents en situation de grande précarité et leur enfant dès la grossesse et jusqu'aux 3 ans de l'enfant. Nous intervenons gratuitement et principalement à domicile.

L'année 2021, permet d'avoir le recul d'une année complète sur le fonctionnement de l'équipe ainsi que sur les collaborations mises en place.

Avant de démarrer, nous souhaitons poser un cadre théorique autour de notre intervention. Bien que le Viva For Life nous laisse libre choix dans la mise en place de notre cadre de travail, imposant uniquement la précarité comme contexte de vie des bénéficiaires, notre action s'inscrit dans un cadre régit par des écrits qui peuvent nous guider :

- la « Convention internationale des droits de l'enfant », l'article 9 prévoit que « *L'enfant a le droit de vivre avec ses parents à moins que cela ne soit jugé incompatible avec son intérêt supérieur ; il a également le droit de maintenir des contacts avec ses deux parents s'il est séparé de l'un d'entre eux ou des deux* » (p.9).
- le décret relatif à « l'Aide aux enfants victimes de maltraitance » publié le 12 mai 2004 régissant les équipes SOS-Enfants prévoit « *d'assurer la prévention individuelle et le traitement des situations de maltraitance d'initiative ou lorsque l'intervention est sollicitée par toute personne, institution ou service ou lorsque l'intervention est demandée par le conseiller de l'aide à la jeunesse en référence à l'article 36, § 3, du décret du 4 mars 1991 ou par le directeur en application d'une décision judiciaire en vertu de l'article 38 du décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse* » (p.2).
- le cadre des SAP agréés par l'ONE (service d'accompagnement périnatal)

Nous savons que l'accumulation de facteurs de vulnérabilité tant sociale, psychologique et économique engendre un risque accru de passage à l'acte maltraitant, notre action se positionne à un endroit stratégique de la création des liens d'attachement. En effet, dès la grossesse, en créant une relation de confiance et de soutien avec ces futurs parents en situation de grande précarité, nous cherchons à désamorcer des situations à risque de maltraitance.

Le présent rapport permet de passer en revue l'activité de cette année de fonctionnement : organisation, continuité du projet, fonctionnement et quelques statistiques.

1. CONTEXTE ORGANISATIONNEL

1.1 Historique

Depuis début 2018, l'équipe SOS Enfants de Verviers a réuni régulièrement de nombreux acteurs du réseau verviétois pour monter un projet de prévention autour de la parentalité dans des familles très fragiles. Un partenariat a été créé avec une réelle volonté de créer un maillage autour de l'enfant et de sa famille, pour une bienveillance des enfants. Ces partenaires sont le CHR Verviers, le relais social urbain (relais santé), la clinique de Malmedy, le CPAS de Pepinster (et son projet 'Bulle d'air'), l'aide à l'enfance du CPAS de Verviers,



la plateforme prénatale de l'ONE, Réalism, le SAPI... Ces différents services, partenaires du 'Berceau', permettent de toucher un large public.

En mars 2018, l'équipe SOS répond à un appel à projets de l'ONE mais le projet n'est pas assez abouti pour être financé. Les réunions se poursuivent pour répondre à l'appel à projets du Viva For Life en 2019. Le projet est accepté en mars 2020 avec une promesse de subsides de 55.000€ pour permettre l'engagement du personnel. En raison de la crise sanitaire, l'équipe débutera son action en septembre 2020. En mars 2021, nous avons reçu une promesse de subsides de 55.000€ du VFL, ce qui permet de pérenniser le service pour une année de plus avec la même équipe.

1.2 Locaux et support informatique

Le siège administratif du Berceau est le même que celui de l'équipe SOS Enfants, l'équipe y dispose d'un bureau. Cependant, l'action du Berceau se déroule principalement au domicile des familles que nous rencontrons.

Pour éviter tout amalgame avec l'équipe SOS, un accord de principe a été négocié avec la responsable des PEPS de Verviers pour utiliser les locaux de la consultation ONE de secteur s'il s'avérait nécessaire de rencontrer des parents en dehors de leur domicile.

L'équipe est informatisée, un serveur reprend toutes les données.

Un ordinateur portable est utilisé afin de pouvoir facilement travailler à distance durant la crise COVID mais également de le prendre à domicile si du matériel informatisé devait être visionné avec les familles.

Chaque membre de l'équipe dispose d'une adresse mail professionnelle, les agendas sont partagés.

L'équipe dispose également d'un GSM professionnel. Les communications téléphoniques ne passent jamais par la centrale téléphonique de l'équipe SOS.

1.3 Utilisation du flyer et du logo

L'équipe a élaboré un flyer ainsi qu'un logo (voir ci-dessus). Cette démarche constitue notamment la création d'une certaine identité pour Berceau. Il a fallu réfléchir et rendre accessible nos missions, nos objectifs et rendre plus concret notre travail auprès des familles. Ce flyer a été finalisé en 2021 par un graphiste et est distribué aux familles ainsi qu'aux intervenants.

Le logo est également utilisé pour la signature dans les mails et comme en-tête pour les documents officiels.

1.4 Territoire couvert par l'équipe :

Berceau étant lié à l'équipe SOS, il était prévu de couvrir tout l'arrondissement de Verviers. Au vu de la taille de l'équipe, il est complexe d'intervenir dans des familles qui sont éloignées du centre de Verviers : le temps de trajet ajouté à la visite à domicile amènerait l'équipe à consacrer une matinée entière pour une famille, au lieu de rencontrer deux familles habitant proches de Verviers sur une même matinée. Ainsi, nous ne visons pas la quantité mais plutôt de pouvoir offrir notre service au plus large public possible, nous proposons donc nos services 'dans la région verviétoise'.

Cependant, cela n'exclut pas notre intervention dans des communes plus éloignées. Garder un territoire d'action large nous permet de suivre les familles malgré d'éventuels déménagements.

1.5 Composition de l'équipe en 2021



Le choix des disciplines des intervenants au Berceau repose sur les réunions de réflexion avec le réseau. Le constat a été réalisé d'un manque de soutien d'ordre psychologique au sein de la plateforme prénatale de l'ONE. Il a donc été décidé de compléter l'action déjà mise en place au niveau périnatal et d'ajouter un soutien psychologique en période périnatale ainsi que par le regard psychomoteur et relationnel au niveau du développement du tout jeune bébé. Cette volonté de complémentarité avec le réseau a influencé le travail du Berceau.

Berceau est une petite équipe composée d'une psychologue à 6/10 ETP et d'une psychomotricienne relationnelle à 3/10 ETP. L'équipe est donc subsidiée pour 9/10 ETP.

Suite à l'écartement de la psychologue à partir du 11 août 2021, nous avons engagé une sage-femme qui assurera son remplacement à 7/10 ETP du 6 juillet au 31 octobre pour ensuite finir le remplacement en 5/10 ETP.

❖ **Psychologue :**

GALLO Alicia

Master en psychologie clinique.

Engagée depuis le 25/08/2020 (Viva For Life - CDI)

Statut employée. Temps de travail : 0,6 ETP

Congé d'écartement à partir du 11/08/2021

❖ **Psychomotricienne :**

THIRY Emilie

Graduat Psychomotricienne

Engagée depuis le 01/09/2020 (Viva For Life - CDI)

Statut employée. Temps de travail : 0.3 ETP, 0.4 ETP depuis le 1/07.

❖ **Sage-Femme :**

LEUSCH Fanny

Bachelier Sage-Femme

Engagée depuis le 06/07/2021 (Viva For Life- CDR)

Statut employée. Temps de travail : 0,7 ETP (jusqu'au 31/10/21) puis 0,5 ETP

❖ **Coordinatrice :**

RENIER Martine

Coordinatrice de l'équipe SOS Enfants et du 'Berceau'

Pour un temps de travail estimé de 0.1 ETP

1.6 Le financement

Le subside octroyé par le VFL s'élève à 55.000€

L'équipe SOS Enfants de Verviers prend en charge le salaire de la coordinatrice ainsi que les frais de fonctionnement du service (matériel, déplacements, formations, téléphone, bureau...)

2. ORGANISATION DU TRAVAIL CLINIQUE AU SEIN DE L'ÉQUIPE DU BERCEAU

2.1 Missions de l'équipe Berceau

Les missions de l'équipe ont dans un premier temps été réfléchies par un groupe de partenaires actifs dans le champ de la périnatalité et ont ensuite été définies au commencement de l'action du Berceau.



Le Berceau prend son sens dans la mission de prévention de l'équipe SOS. L'équipe SOS a porté ce projet pour, notamment, pouvoir répondre à sa mission de prévention, parfois oubliée, par la réalité lourde et complexe de la mission de traitement des situations de maltraitance. L'équipe SOS est partie du principe que la prévention pouvait également s'effectuer en œuvrant directement au service des familles présentant des facteurs de vulnérabilité à différents niveaux qui pourraient engendrer un risque accru de maltraitance.

En débutant le travail au moment de la grossesse, Le Berceau utilise un levier thérapeutique pour tendre à une bientraitance des enfants. Berceau n'a évidemment pas la prétention d'éradiquer les risques de maltraitance mais en agissant tôt, au moment où les parents sont prêts à faire autrement que ce qu'ils ont connus, ils se donnent la possibilité de créer des liens plus sécurisants.

Berceau mène des actions préventives dans les situations de vulnérabilité via un accompagnement à la parentalité afin de créer un lien de confiance durant la grossesse avec les futurs parents, soutenir la création des premiers liens d'attachement entre les parents et leur bébé et d'accompagner les parents et les enfants dans leur processus de développement.

2.2 Organisation du travail

2.2.1 Réception des nouvelles demandes.

L'équipe est joignable par téléphone le mardi de 8h30 à 16h, le mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30. L'adresse email est relevée tous les jours.

Tout un chacun peut contacter le service quand il est au contact avec des futurs ou jeunes parents aux prises quotidiennes avec des difficultés d'ordre financière, sociale, psychologique pouvant avoir un impact sur leur parentalité.

L'équipe intervient à la suite de demandes spontanées des usagers ou des professionnels encadrant les familles.

L'équipe a pris la décision de répondre aux éventuelles demandes de la part de l'équipe SOS-Enfants comme si cela émanait de toutes autres équipes sollicitant le Berceau.

C'est directement un membre de l'équipe qui reçoit par téléphone les nouvelles demandes. Les demandes peuvent également parvenir par mail à l'adresse suivante : berceau@sosverviers.be. Cette adresse est relevée par les membres de l'équipe clinique. Cependant, c'est principalement par téléphone que les demandes parviennent.

Les demandes de la part des professionnels sont principalement des demandes d'aide pour des familles dans lesquels ils interviennent et pour lesquelles un accompagnement à la parentalité est souhaité. L'accent est souvent mis autour d'une prise en charge relationnelle.

L'équipe recontacte l'envoyeur après 3 semaines si aucune nouvelle n'a été donnée après avoir accepté une demande.

- Pour être prise en considération, une demande doit répondre à plusieurs critères :
- Un des futurs parents doit être domicilié en région verviétoise ;
- Une situation de précarité doit être identifiée ;



- Un travail autour du lien, de la relation doit être sollicité ;
- Au minimum un des parents doit être d'accord avec la prise en charge ;
- Nous ne travaillons pas sous mandat SAJ-SPJ ;
- Etre émise en période prénatale. Ce nouveau critère a dû être mis en place en 2021 pour pouvoir effectuer une sélection pertinente et objective dans les nombreuses demandes reçues.

Si la demande ne correspond pas à ces critères, elle sera orientée vers un lieu d'aide plus adapté aux besoins énoncés.

L'équipe tient à jour un fichier reprenant l'ensemble des demandes arrivant au service.

Toutes les nouvelles demandes sont traitées en réunion d'équipe afin de décider ensemble si nous intervenons ou pas.

Lorsqu'une décision positive est prise, une première rencontre avec les parents, l'envoyeur et notre équipe est organisée au domicile des familles. Ce moment d'analyse de la demande est essentiel avant de s'engager dans un travail avec une famille, ce travail d'analyse se prolonge lors des premières rencontres à domicile avec la famille afin d'identifier la demande propre à cette dernière.

Lors de cette première rencontre :

- Il est important que l'envoyeur puisse verbaliser clairement et en transparence pourquoi il fait appel à un service d'accompagnement à la parentalité ;
- Nous abordons l'avis des parents ;
- Nous présentons notre service et proposons une première visite à domicile pour entamer le travail avec la famille ;
- Il est alors nommé que notre service n'est pas obligatoire et que les parents ont le droit de demander l'arrêt de notre prise en charge.

Alors qu'il serait judicieux de prendre le temps de continuer à analyser la demande durant quelques rendez-vous, il nous semble parfois complexe, une fois la première rencontre effectuée, de continuer cette analyse. Nous pouvons avoir l'impression que nous nous engageons rapidement auprès de ces familles. Un des objectifs de 2022 serait de plus formaliser ces premières rencontres pour décider avec la famille après quelques rendez-vous si nous allons poursuivre le travail.

2.2.2 Réunions d'équipe

En 2020, une réunion d'équipe a été organisée un mercredi matin sur trois, lors des réunions d'équipe tant des questions organisationnelles que cliniques sont abordées.

Des temps informels sont également nécessaires pour échanger entre collègues.

Lorsqu'une nouvelle demande arrive et que la réunion d'équipe n'est pas prévue dans la semaine, nous traitons celle-ci en dehors de la réunion en nous réunissant de façon informelle. En 2021, nous avons augmenté la fréquence des réunions d'équipe. Celles-ci sont organisées une semaine sur deux.

La construction concrète de l'intervention du Berceau a été élaborée par la participation à des réunions avec le réseau de partenaires, par des rencontres avec des services d'accompagnement à la parentalité (Seconde Peau, Natis...), par des lectures...

Les réunions d'équipe sont organisées autour d'un ordre du jour dans lequel chacun des membres de l'équipe peut ajouter une thématique à discuter. Ces réunions abordent les nouvelles demandes et les situations en cours ainsi que des questions organisationnelles. Par la suite, une répartition des tâches est effectuée afin de mettre en place les réflexions et décisions prises lors de cette réunion.



Le pouvoir décisionnel est réparti sur chaque membre de l'équipe. Les décisions organisationnelles reviennent à la coordinatrice.

2.2.3 La répartition des responsabilités cliniques au sein de l'équipe.

Toutes les situations prises en charge par le Berceau sont réfléchies à deux. Chacune pouvant amener son point de vue théorique en fonction de son orientation professionnelle. Cependant, il arrive qu'une seule personne aille en famille. Cela peut avoir lieu pour diverses raisons : congé d'un des membres de l'équipe, temps de travail plus important, nécessité pour la famille d'une proximité plus importante, soutien ne nécessitant pas l'appui de deux professionnels...

Les réunions d'équipe sont également l'occasion d'échanger autour des situations prises en charge.

La coordinatrice assume un rôle de « responsabilité générale ». Elle garantit les procédures et le système dans son ensemble, elle veille à ce que les procédures mises en place aboutissent effectivement à des prises de décisions. Elle est attentive au respect des missions du Berceau. Elle valorise l'expérience de chacun, sa compétence.

La coordinatrice n'a pas de gestion directe des situations.

2.2.4 Supervision

Chaque membre de l'équipe a la possibilité d'aller en supervision individuelle 6X/an pendant son temps de travail.

En 2021, nous avons bénéficié d'une supervision en équipe par Bruno Fohn. Nous l'avons rencontré à trois reprises au cours de l'année. Nous avons également continué les supervisions par l'ancienne éducatrice de l'équipe SOS Enfants qui a une grande expérience de travail au domicile des familles précarisées.

2.2.5 Formations suivies

Chaque membre de l'équipe a la possibilité de se former via l'ONE ou sur le budget de l'équipe SOS-Enfants Parents.

En 2020, aucune formation n'a été entreprise par l'équipe Berceau étant donné son lancement en septembre. Cependant, des projets de formation ont été identifiés pour acquérir une légitimité dans notre intervention auprès des familles et du réseau.

En 2021, une formation en massage bébé a été suivie par Emilie Thiry et Alicia Gallo. Cette formation s'est réalisée auprès de Marie Delhez (Psychologue et thérapeute psycho-corporelle) au sein de l'espace de ressourcement et de bien-être à Liège.

2.2.6 Place d'une sage-femme au sein de l'équipe « berceau ».

L'écartement de la psychologue de notre équipe a permis d'explorer la présence d'une fonction sage-femme au sein du berceau.

Nous avons pu réaliser que la présence d'une psychologue nous semble indispensable dans notre fonctionnement. Il est également apparu que la fonction d'une sage-femme pourrait trouver son sens en



complémentarité de l'équipe en place initialement. De multiples équipes périnatales fonctionnent avec cette fonction au sein de leur équipe. Nous avons pu les questionner sur la place occupée par celle-ci.

Il en ressort :

En prénatal, la sage-femme peut proposer une préparation globale à la naissance : informations sur l'accouchement, l'allaitement, la péridurale, les inconforts de la grossesse, la préparation de la venue de bébé, la valise, quand partir à la maternité, etc.

Cette préparation peut permettre aux parents de se sentir davantage acteur de ce moment de vie. Elle est souvent peu accessible aux parents en situation de précarité (pas connaissance de ce service, coût financier,...)

Il est important que ce travail se fasse en relation étroite avec le plateau périnatal de l'ONE (éviter les redites, se contacter pour savoir ce que l'autre a abordé, ...).

En post-natal, la sage-femme peut rebondir sur les informations de l'ONE : Discussion autour de la diversification, soins, biberons, sommeil, ...

Elle peut être une aide et un soutien à l'allaitement. Elle peut également être une ressource sur l'état physique de la maman (douleur, hygiène du périnée, ...).

La sage-femme peut aborder l'accompagnement du bain bébé qui peut être un moment important dans le lien Parents-Enfants.

Elle peut également aborder la contraception et la reprise de la sexualité.

Ces différentes fonctions sont mise en place selon les besoins de la famille. En relais ou en complément des séances sage-femme et du suivi ONE.

Etant donné le caractère éphémère du contrat de travail de remplacement, nous n'avons pas risqué de modifier l'image du service auprès des intervenants et n'avons donc pas pu mettre en place ces propositions. Celles-ci restent cependant pertinentes dans le cadre d'un poste fixe.

3. PARTENARIATS - TRAVAIL EN RÉSEAU

Le travail du Berceau ne se conçoit qu'avec le travail en réseau. Ce travail en collaboration est la base de la méthode de travail.

Avant de se lancer sur le terrain, l'équipe a organisé des rencontres avec les partenaires privilégiés : plateforme prénatale, peps de secteur, sages-femmes, hôpitaux... Cette connaissance mutuelle facilite le travail en réseau autour des familles.

Les familles que nous accompagnons sont souvent isolées. Le réseau autour de ces familles est parfois présent mais souvent à créer. Un constat que nous pouvons faire en 2020 est l'impact de la crise du COVID-19 sur l'isolement de ces familles. Il ne nous était pas possible de les orienter vers des ateliers de partage autour de la parentalité par exemple. Malgré une reprise partielle des ateliers, entre autre par l'ONE, la participation à celles-ci est encore compliquée pour les familles.

Lorsque le réseau est présent, il y a une nécessité d'une bonne collaboration entre les différents services qui s'occupent des familles pour qu'il y ait une cohérence maximale dans l'aide apportée.

Pour cela, il est important de bien connaître les autres services, leur fonctionnement, leurs missions et leur réalité de terrain.

Partenariats avec les hôpitaux :



Avant de lancer son action, l'équipe a rencontré les hôpitaux de l'arrondissement : une réunion a été organisée avec la pédiatrie de l'hôpital de Verviers (CHRV), avec le service « La Croche » de la clinique CHC de Heusy ainsi qu'avec la Clinique Reine Astrid de Malmedy. De ces trois réunions ressortent un accord pour collaborer autour des situations que le « Berceau » suit, mais également une interpellation de la part des hôpitaux pour que Berceau puisse intervenir auprès de jeunes parents.

Concrètement, en 2020, aucune demande n'a émané des hôpitaux. Cependant, nous pensons qu'il y a de réels enjeux pour la famille au moment de la naissance de leur enfant. Nous réfléchissons donc à établir une collaboration plus étroite avec les services hospitaliers autour des familles que nous suivons. Il nous semble que les premiers regards posés sur ces familles au moment de la naissance sont importants pour le devenir de la famille.

En 2021 nous avons eu trois demandes de La Croche et une collaboration avec eux dans le suivi d'une famille dont la demande venait par un autre canal. Dans ce contexte de suivi d'une même famille, La Croche a permis d'offrir un cadre à la famille mais également aux intervenants en organisant des réunions d'intervenants avec la famille.

Partenariats avec les PEPS de l'ONE :

Au moment de la grossesse, nous collaborons avec les PEPS de la plateforme prénatale. Après la naissance, le relais étant réalisé avec la PEPS de secteur. Les réunions de préparation ont permis d'établir une réelle confiance entre nos services, ce qui a permis des demandes de leur part envers le Berceau. Ainsi, sur 30 appels, 8 viennent de l'ONE, l'ONE reste notre plus grand envoyeur.

Partenariats avec le réseau verviétois :

Au fur et à mesure du travail réalisé, le Berceau se fait connaître et 'tisse sa toile'. Quelques partenaires importants en 2020 : Maison Marie Louise ainsi que plusieurs sages-femmes.

En 2021 nous avons approfondis notre collaboration avec la Maison Marie Louise. Nous avons également pu travailler avec l'asbl 'L'accueil' ainsi qu'avec 'Les tournesols' (maisons d'accueil pour femmes en difficulté).

Nous avons systématisé les réunions d'intervenants instaurées à chaque nouvelle prise en charge, en présence des parents. Il nous est devenu indispensable de créer ces réunions systématiquement pour favoriser de bonnes collaborations autour des familles.

4. ANALYSE STATISTIQUE DE L'ACTIVITÉ DE L'ÉQUIPE BERCEAU

4.1 LES DEMANDES

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021, nous avons reçu 30 appels concernant **30 situations différentes.**

Comme l'année dernière, il est arrivé que des professionnels nous sollicitent dans un premier temps pour savoir si nous pourrions intervenir dans une situation sans pour autant faire une demande claire pour la famille mais plutôt en demande d'informations.

Sur les 30 appels que nous avons reçus pour évoquer une demande :

- 8 appels provenant des PEPS de la plateforme
- 3 appels proviennent de La Croche CHC Verviers
- 3 appels de mère



- 3 appels du Service d'Aide à la Jeunesse
- 2 appels de l'équipe SOS enfants Verviers
- 2 appels des PEPS de secteur
- 2 appels de l'accueil
- 1 appel du relais santé
- 1 appel de CAP migrant
- 1 appel de la maison Marie-Louise
- 1 appel Mme Jeusette (psychologue au CHR de Liège)
- 1 appel du Service de la Protection de la Jeunesse
- 1 appel Sage-femme
- 1 appel du Service de Santé Mentale

Nous faisons la même constatation que l'année dernière ou notre GSM est le moyen principal par lequel nous sommes sollicités pour formuler des demandes.

Pour les 30 situations pour lesquels nous recevons des demandes :

- 16 situations concernent une famille attendant un bébé,
- 1 situation concerne une famille dans laquelle l'enfant est déjà né.
- 13 situations pour lesquelles nous n'avons pas l'information.

Origine géographique des 30 situations

Verviers	22
Thimister-Clermont	1
Plombière	2
Welkenraedt	1
Inconnu	4

Type de difficultés évoquées

Tenant compte des différents types de vulnérabilité pouvant toucher les familles précarisées, nous avons catégorisé les difficultés énoncées par le demandeur au moment de la première demande.

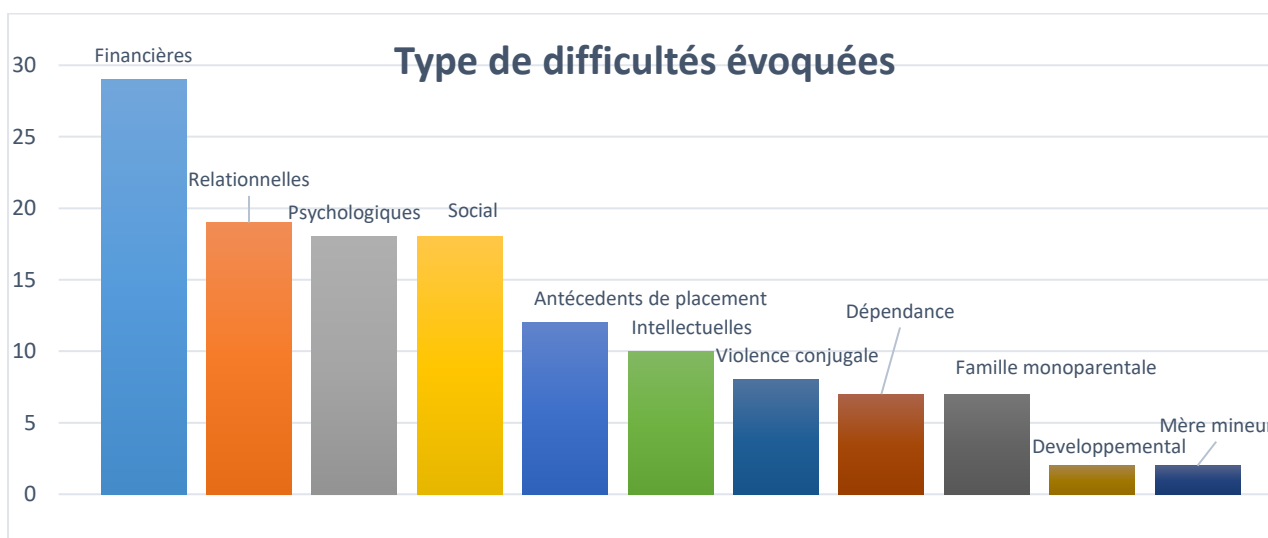
Il nous apparaît d'emblée évident que pour une même demande, plusieurs catégories peuvent apparaître. Pour cette nouvelle année 2021 il nous avons ajouté une catégorie «famille monoparentale » car nous y sommes de plus en plus confrontés mais aussi et surtout car c'est une réelle difficulté dans la prise en charge d'un bébé.

Nous classerons donc les difficultés comme suit :

	Financières	Sociales	Psychologiques	Relationnelles	Développementales	Intellectuelles	Mère mineure	Dépendances	Antécédents de placement	Violence conjugale	Famille monoparentale
	29	18	18	19	2	10	2	7	12	8	7
Situation 1		X	X						x		
Situation 2	X							X	X		



Situation 3	X	X	X	X							
Situation 4	X	X	X							X	X
Situation 5	X		X	X		X					
Situation 6	X	X	X	X		X			X	X	X
Situation 7	X	X	X	X				X			
Situation 8	X	X		X						X	X
Situation 9	X			X		X		X			
Situation 10	X	X				X					
Situation 11	X		X		X						
Situation 12	X	X	X	X		X		X	X	X	
Situation 13	X	X	X	X			X				
Situation 14				X		X				X	
Situation 15	X						X				
Situation 16	X		X								
Situation 17	X	X	X								
Situation 18	X	X	X	X				X	X	X	
Situation 19	X			X					X		
Situation 20	X	X	X	X				X	X	X	
Situation 21	X	X	X	X							X
Situation 22	X		X	X							
Situation 23	X	X	X	X	X	X			X		
Situation 24	X	X	X	X		X			X	X	
Situation 25	X	X		X							X
Situation 26	X		X			X			X		X
Situation 27	X			X					X		
Situation 28	X										
Situation 29	X	X				X			X		
Situation 30	X	X		X				X			X



Les raisons des refus de prise en charge (au moment de l'appel ou de l'analyse de la demande):
réorientation géographique



réorientation vers d'autres services car Berceau pas approprié (âge, difficultés évoquées)	10
absence de demande	6
Manque de temps	4

4.2 PRISE EN CHARGE DES FAMILLES

Pour les 30 situations dont le Berceau a eu connaissance, l'équipe a pris en charge 8 situations.

La situation conjugale des Parents :

En couple	6
Séparés	2

Situation professionnelle des parents au moment de la prise en charge :

Mère

Chômage	1
CPAS	5
AVIQ	1
Néant	1

Père

Chômage	1
CPAS	1
AVIQ	2
Mutualité	1
Néant	2
Absent	1

L'âge des parents

Mère

<18 ans	2
18 -25	3
25 et +	3

Père

18 -25	2
25 et +	6

Type de famille

Fratrie nucléaire	3
Fratrie maternelle recomposée	3
Fratrie paternelle recomposée	2
Placement au sein de la fratrie nucléaire	2

Pour 8 situations débutées entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021 et les 5 situations déjà en cours au 1^{er} janvier 2021 :

Nombre de rendez-vous réalisés	204
--------------------------------	-----



Nombre de rendez-vous annulés	30
Nombre de portes de bois	19
Nombre de réunions d'intervenants	35
Nombre de contacts téléphoniques avec le réseau	134
Nombre de contacts téléphoniques avec la famille	117
Nombre de réunion de préparation ou de coordination avec le réseau	10

5. OBJECTIFS 2022 DU BERCEAU

En 2022, l'équipe du Berceau souhaite dans un premier temps continuer son action concrète sur le terrain et si possible l'amplifier. L'équipe a d'ailleurs reçu la promesse d'un subside de 75.000€ du VFL pour l'année 2022-2023 ce qui va permettre à la psychomotricienne de passer à un temps de travail de 6/10.

Il nous semble primordial de continuer notre réflexion sur nos missions et notre modèle de prise en charge. Pour ce faire,

- les réunions d'équipe sont bihebdomadaires ;
- Des interventions entre équipes périnatales liées à une équipe SOS-Enfants sont proposées ;
- Des supervisions avec le coordinateur de 'Seconde peau' sont maintenues à raison de 4 séances en 2022 ;
- La psychologue participe à la réunion des psychologues de l'équipe SOS-Enfants afin de bénéficier d'un endroit de réflexion et d'échange supplémentaire.

Nous souhaitons formaliser la continuité de l'analyse de la demande pour les familles lors des 2-3 premiers rendez-vous au domicile de celles-ci afin de leur restituer nos premières réflexions, analyses et de dégager des objectifs communs.

Enfin, l'équipe continue à chercher des subsides afin de pérenniser son action à la fin de l'année 2021 et pour la suite (fondation Roi Baudouin...).

6. CONCLUSIONS DU BERCEAU

Ce rapport d'activité met en évidence la continuité de la demande. Afin de pouvoir donner réponse de manière objective à celle-ci, en tenant compte du manque de moyens pour pouvoir accepter davantage de situations, nous avons dû augmenter les critères de sélection. Cependant, les demandes traduisent probablement les réels besoins sur le terrain d'un service de proximité et d'accompagnement pour ces futurs et nouveaux parents vivant une situation de précarité.

Ce rapport d'activité montre également l'augmentation et la diversification des partenaires. Cela reflète une meilleure connaissance de notre service dans le réseau.

L'importance accordée au réseau dans notre travail quotidien (par la systématisation des réunions d'intervenants, la présentation du service aux différents partenaires rencontrés,...) porte ses fruits autant pour l'identité du 'berceau' que pour le travail clinique autour des familles.

Cette année 2021 nous a permis, étant donné l'écartement de notre psychologue, de tester une nouvelle fonction au sein de l'équipe. Il en ressort que la présence d'une psychologue nous semble essentielle dans



notre travail auprès des familles. Cependant, nous pouvons voir l'intérêt qu'une sage-femme pourrait avoir en complémentarité à l'équipe déjà en place.

Le réseau nous renvoie l'importance du service Berceau sur la région verviétoise, nos missions répondent à des besoins constatés sur le terrain. Si les moyens étaient suffisants, nous devrions envisager à une présence dans le sud de l'arrondissement, peut-être en collaboration avec d'autres services existant.

En 2022, nous espérons ancrer encore davantage le service au sein du réseau et dans le travail auprès des familles.